



Grand_Duc_©Jason_CREBASSA-CCVH

NATURA 2000, ENVIRONNEMENT

Natura 2000 : zoom sur le Grand-duc d'Europe

En ce début d'hiver, avez-vous entendu un hou-ôh, grave, puissant et portant loin ? C'est le Grand-duc d'Europe !

Publié le 07 décembre 2021

Zoom sur le Grand-duc d'Europe

Le plus grand rapace nocturne d'Europe, à l'iris orange, peut mesurer 75 cm de haut et son envergure peut aller jusqu'à 188 cm.

Surmonté d'aigrettes de 8 cm environ, il les dresse verticalement s'il est excité ou dérangé. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas de ses oreilles : elles ne jouent aucun rôle dans son audition.

Le mâle fait entendre son chant pour attirer les femelles sur le lieu de nidification qu'il a préparé. Ecoutez plutôt : <https://www.xeno-canto.org/546096> Le chant de la femelle qui lui répond est plus aiguë. Le Grand-duc essaie de la séduire en lui montrant ses compétences d'acrobate aérien ainsi que son côté paternel en lui offrant des proies.

Malgré sa grande taille, son vol est agile et silencieux grâce à ses rémiges (grandes plumes rigides de l'aile) qui sont bordées de duvet et atténuent les sifflements. Sa discrétion est indispensable lorsqu'il chasse de nuit, sans le bruit de fond des activités journalières.

Le Grand-duc d'Europe se nourrit d'une large gamme d'espèces, avec une préférence pour les campagnols, rats, souris, renards et lièvres.

Il niche et se repose généralement aux abords de falaises et d'escarpements rocheux, dans des zones montagneuses, et parfois aussi dans des boisements moins élevés aux versants abrupts.

La ponte du Grand-duc d'Europe débute généralement à la fin de l'hiver, à raison d'une couvée par an de 1 à 4 œufs blancs.

Cette espèce est sensible à la présence humaine. Elle est menacée par la chasse légale, les prélèvements pour la fauconnerie, et encore les collisions contre des véhicules suite au rétablissement du Grand-duc par les phalènes. On note aussi une importante mortalité due aux collisions contre les câbles électriques aériens.

A l'échelle locale, la population de l'espèce semble stable. D'après les suivis réalisés en 2012 et 2010, 11 à 14 couples nichent sur la zone Natura 2000 de la cascade d'Aumérac.

PRENÉCE

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS